

LES CLIMATS DU VIGNOBLE DE BOURGOGNE

PATRIMOINE MONDIAL



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Les Climats du vignoble
de Bourgogne
inscrits sur la Liste du
patrimoine mondial en 2015

DÉCOUVREZ LES CLIMATS

www.climats-bourgogne.com



« En Bourgogne, quand on parle
d'un Climat, on ne lève pas les yeux
au ciel, on les baisse sur la terre. »

.....

Bernard Pivot, écrivain,
Président du comité de soutien des Climats
du vignoble de Bourgogne - Patrimoine mondial

**Les Climats du vignoble de Bourgogne sont
inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO
depuis le 4 juillet 2015, en tant que
« paysage culturel », c'est-à-dire comme
une « œuvre conjuguée de l'homme et
de la nature, qui expriment une longue
et intime relation des peuples avec leur
environnement, et qui ont une Valeur
Universelle Exceptionnelle (V.U.E.) ».**

Article 1, paragraphe 3 de la Convention du
patrimoine mondial de 1972.

SOMMAIRE

1. LES CLIMATS - PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

V.U.E. p.4 / CRITÈRES p.6 / PÉRIMÈTRE p.8

2. POURQUOI LES CLIMATS SONT-ILS UNIQUES ?

VIGNOBLE p.10 / HISTOIRE p.12 / PATRIMOINE p.14
PAYSAGE p.16 / TRADITIONS ET SAVOIR-FAIRE p.17

3. UN SITE À PRÉSERVER, À RÉVÉLER ET À TRANSMETTRE

GÉRER p.18 / MOBILISER p.20
DÉCOUVRIR p.22 / PARTAGER p.24



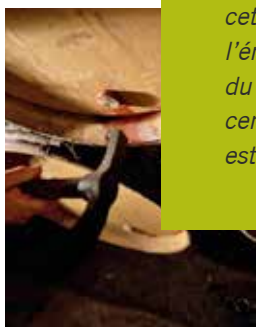
QU'EST-CE QU'UN « CLIMAT » EN BOURGOGNE ?

En Bourgogne, le Climat désigne une parcelle de vignes, progressivement et précisément délimitée par l'homme, et qui est reconnue par son nom depuis des siècles, souvent depuis le Moyen-Âge. Chaque Climat possède des caractéristiques géologiques, hydrométriques et d'exposition particulières. La production de chaque Climat est vinifiée séparément, à partir d'un seul cépage, et le vin ainsi produit prend le nom du Climat dont il est issu. La personnalité du Climat s'exprime dans le vin, millésime après millésime, grâce au savoir-faire du vigneron. Nulle part ailleurs dans le monde, l'homme n'a cherché à lier d'une manière aussi précise et intime, une production viticole à son lieu de production.

Les Climats de Bourgogne constituent ainsi, ensemble, l'essence même du modèle de viticulture bourguignon.

CE QUI EST INSCRIT AU PATRIMOINE MONDIAL

L'inscription porte sur le vignoble de la Côte de Beaune et de la Côte de Nuits. Il intègre également les éléments culturels et de patrimoine incarnant l'histoire de cette production viticole. C'est ainsi toute l'émergence d'une culture, de savoir-faire et du patrimoine des villages viticoles et des centres historiques de Beaune et de Dijon qui est reconnue par l'UNESCO.





LA VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE DES CLIMATS

Village de
Pernand-Vergelesses

Le vignoble de Bourgogne s'est construit sur 2000 ans, à travers la recherche constante de l'expression de l'identité du lieu (le Climat). Cette recherche trouve son expression la plus aboutie le long de la Côte de Beaune et de la Côte de Nuits, qui relient sur à peine 60 km Dijon aux communes des Maranges, au sud de Santenay. **Plus de 1 200 Climats sont accolés les uns aux autres**, telles les pièces d'un grand puzzle. Chacun possède son nom, son histoire, son goût et sa place dans la hiérarchie des appellations.

La persévérance des vignerons bourguignons, encouragés par les pouvoirs civils et religieux, et toujours tournés vers la recherche de l'excellence, a permis de fonder un vignoble, une culture et une économie. Les hommes ont modelé les paysages et bâti cabottes, caves, églises, villages, villes et monuments, faisant de ce territoire un paysage culturel unique, où la viticulture de terroir trouve son expression la plus accomplie au monde.

Les caractéristiques propres à chaque Climat ont été reconnues et consacrées au fil des siècles par l'usage. Les Climats se sont peu à peu ordonnés selon une hiérarchie fixée à partir de 1935 dans le système des Appellations d'Origine Contrôlée. La construction

des Climats est représentative et exemplaire de l'inscription dans le sol de l'histoire des hommes. Associés aux villes de Dijon et de Beaune, sièges historiques du pouvoir politique, économique et culturel, les Climats du vignoble de Bourgogne constituent un conservatoire unique et vivant de savoir-faire et de traditions. Exceptionnels et fragiles, les Climats nécessitent une attention permanente. L'inscription au Patrimoine mondial représente une reconnaissance de leur caractère unique.

LA V.U.E., le socle de l'inscription

Pour être inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, un site doit justifier d'une « Valeur Universelle Exceptionnelle », c'est-à-dire d'une importance culturelle telle qu'elle dépasse les frontières, traverse les générations, et mérite d'être préservée et reconnue à l'échelle mondiale.

Hospices civils
de Beaune



Cabotte

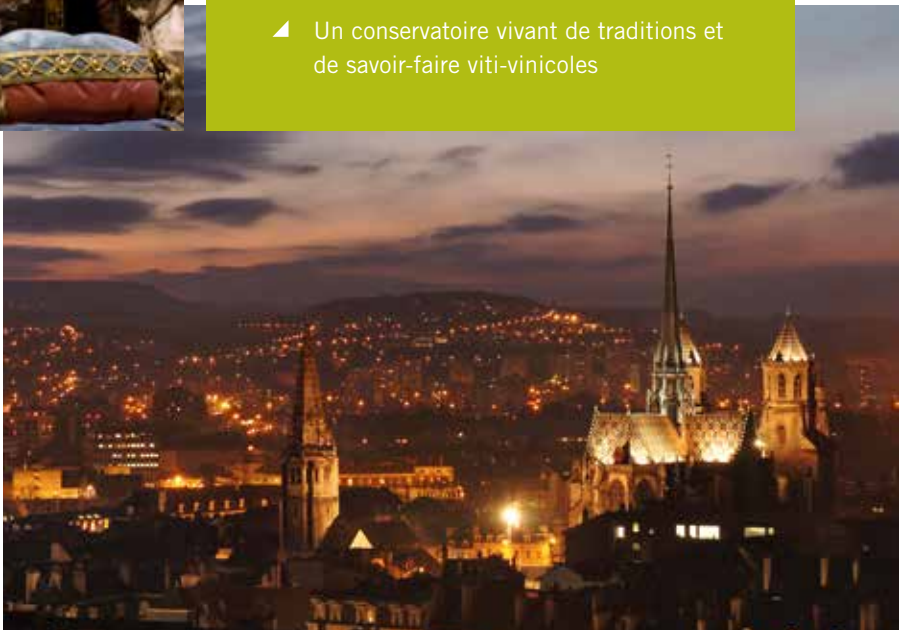
Tombeau des Ducs de Bourgogne
(Musée des Beaux-Arts, Dijon)



Ville
de Dijon

Le site des Climats du vignoble de Bourgogne représente :

- ▲ Un paysage culturel unique, façonné par l'homme depuis 2000 ans
- ▲ Le modèle de viticulture de terroir qui rayonne dans le monde entier
- ▲ Un patrimoine bâti exceptionnel, lié à la culture de la vigne
- ▲ Un conservatoire vivant de traditions et de savoir-faire viti-vinicoles





Château du Clos de Vougeot

▲ LES CRITÈRES DE L'INSCRIPTION

Le Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO a inscrit les Climats du vignoble de Bourgogne en juillet 2015 au regard de deux critères de sélection :

CRITÈRE III

Un témoignage
exceptionnel sur
une tradition
culturelle vivante.

Les Climats du vignoble de Bourgogne forment, avec les villes historiques de Dijon et de Beaune et les villages du vignoble, un exemple remarquable de site viticole dont l'activité repose sur la transmission, depuis près de deux millénaires, de pratiques culturelles et œnologiques élaborées et perfectionnées par les générations successives de vignerons. Ces pratiques fondent et définissent la spécificité et l'authenticité du paysage culturel des Climats.

L'accumulation, sur une dizaine de siècles, de référentiels scientifiques (cartographie) et techniques (œnologie) sur les savoir-faire qui entourent la culture de la vigne en Bourgogne, a permis la hiérarchisation progressive des lieux et des vins (appellation Régionale, Village, Premier Cru, Grand Cru). La forme la plus aboutie de cette hiérarchisation a servi à la création, en 1935, des Appellations d'Origine Contrôlée (A.O.C.).

CRITÈRE V

Un exemple éminent
d'établissement
humain traditionnel, de
l'utilisation traditionnelle
du territoire représentatif
d'une culture ou de
l'interaction humaine
avec l'environnement.

Le vignoble de Bourgogne résulte d'un fait culturel unique au monde : une communauté humaine a choisi la référence au lieu (le Climat) et au temps (le millésime) comme marqueurs de l'excellence et de la diversité du produit issu de l'œuvre qu'elle conduit avec la nature.

Les hommes ont progressivement établi des délimitations précises des différentes parcelles de vigne, encore aujourd'hui matérialisées par des chemins, des murets et des clos et par un nom de Climat, qui donne ce nom au vin produit. L'ensemble forme une mosaïque clairement lisible dans le paysage. La création de diversité dont cette histoire rend compte a donc été voulue. Elle est rigoureusement et fidèlement maintenue et perpétuée.



Cave



Carte de
Monthélie



Dégustation
sur fût

L'inscription : une responsabilité pour l'avenir

L'inscription est une fierté, mais également un engagement à préserver le site. C'est pourquoi elle fait l'objet d'un «Plan de gestion». Ce document détaille les outils et actions que le territoire s'engage à mettre en œuvre. On parle ici de protection des villages et des paysages, de gestion du développement touristique et économique dans une logique durable, et de transmission de la connaissance par un programme culturel et scientifique.

L'UNESCO et le Patrimoine mondial

Née en 1945, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) s'est fixée comme objectif vaste et ambitieux de construire la paix dans l'esprit des hommes, à travers l'éducation, la science, la culture et la communication. Elle compte 193 États membres et encourage, via le programme du patrimoine

mondial, la protection et la préservation du patrimoine culturel et naturel. Des lieux aussi divers que les pyramides d'Égypte, le Mont Saint-Michel ou l'abbaye de Fontenay constituent le patrimoine de l'humanité.

Depuis 1978, plus de 1000 Biens ont été inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Parmi eux, la France en comptait 45 à fin décembre 2019, dont 8 situés en région Bourgogne-Franche-Comté.

LE PÉRIMÈTRE INSCRIT au Patrimoine mondial de l'UNESCO

Ce qui est inscrit au Patrimoine mondial :

- Le vignoble, composé de plus de 1200 Climats,
- 40 villages et villes viticoles,
- Les monuments témoignant de l'impulsion politique, culturelle et économique qui a permis l'émergence du site des Climats,
- Le patrimoine matérialisant la production viticole et la commercialisation du vin,
- Les traditions et savoir-faire,
- Les éléments illustrant la culture scientifique et technique.

Plus de
1 200

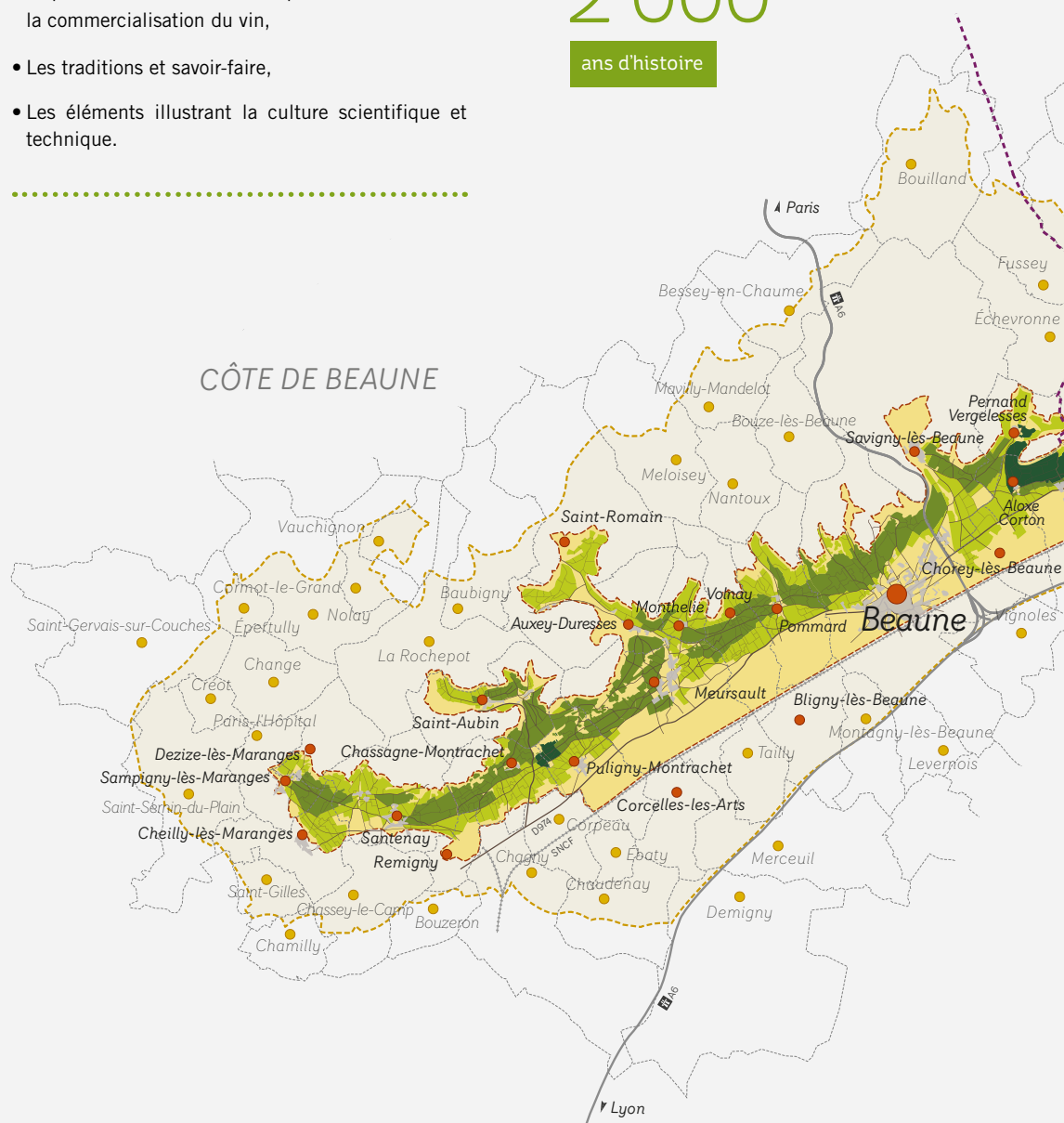
Climats

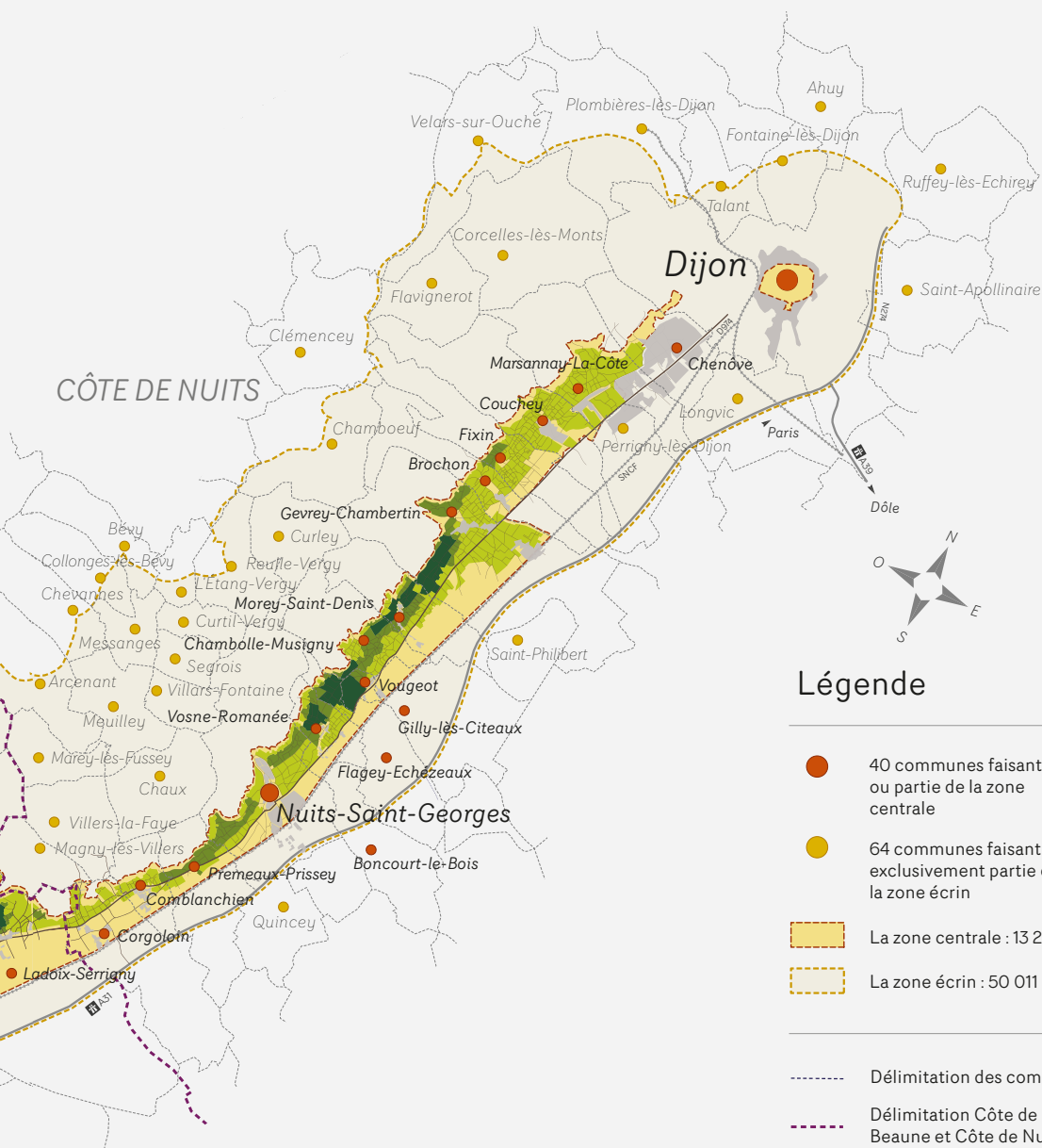
Plus de
13 000

hectares

2 000

ans d'histoire





Légende

● 40 communes faisant tout ou partie de la zone centrale

● 64 communes faisant exclusivement partie de la zone écrin

La zone centrale : 13 219 ha

La zone écrin : 50 011 ha

----- Délimitation des communes

----- Délimitation Côte de Beaune et Côte de Nuits

— Autoroute

+++++ Voie ferrée

■ Villes et bourgs

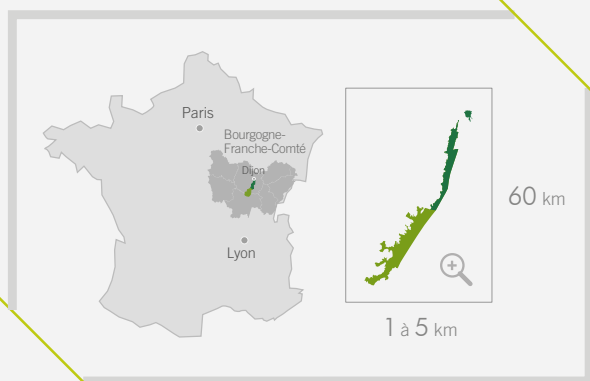
APPELLATIONS :

■ Grand Cru

■ Premier Cru

■ Village

— 5 km





▲ VIGNOBLE : la référence mondiale de la viticulture de terroir



Nulle part au monde la volonté de relier le vin au lieu sur lequel il est produit, de l'identifier par son origine, n'a été poussée aussi loin qu'en Bourgogne.

Depuis le VI^e siècle, les vignerons ont progressivement recherché la référence au lieu (jusqu'à l'apparition des premiers Climats au XVII^e siècle) et au temps (le millésime), comme marqueurs de la qualité de la

production viticole. C'est ainsi, qu'au fil des siècles, ils ont progressivement identifié, délimité et nommé précisément plus de 1200 Climats, protégés depuis 1935 par les Appellations d'Origine Contrôlée (A.O.C.). C'est cette « exception bourguignonne » qui explique qu'à quelques mètres de distance, d'un Climat à l'autre, on obtienne des vins à la personnalité différente.



Carte des Climats de Vougeot et de Vosne-Romanée, 1948



En Bourgogne, chaque terroir est nommé et identifié depuis des siècles.

Test visuel de l'impidité, pendant le soutirage, à l'aide d'un taster



Triage de raisins

Fossile



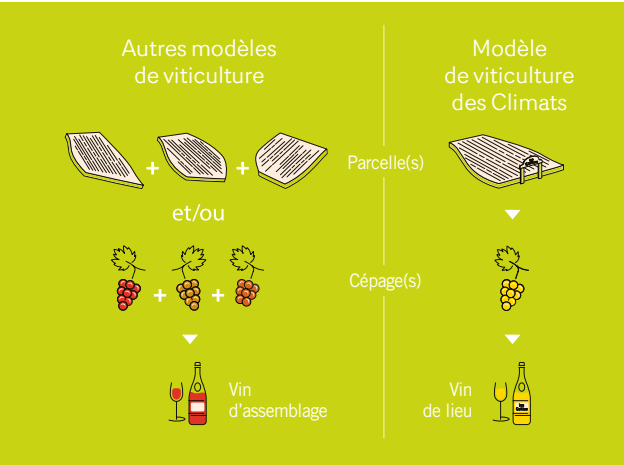
À chaque Climat son nom

Chaque nom de Climat raconte l'histoire de sa parcelle, évoquant son origine, son relief environnant, son patrimoine, la nature de ses sols... mais aussi les défrichements, la végétation, les traces d'habitat ancien, etc.

Par exemple, le nom « Perrières » fait référence à d'anciennes carrières et traduit un sol pierreux ; le nom « Montrachet », ou « mont chauve », rappelle quant à lui la présence d'une végétation « rase » en sommet de colline.

Une mosaïque de sols et sous-sols

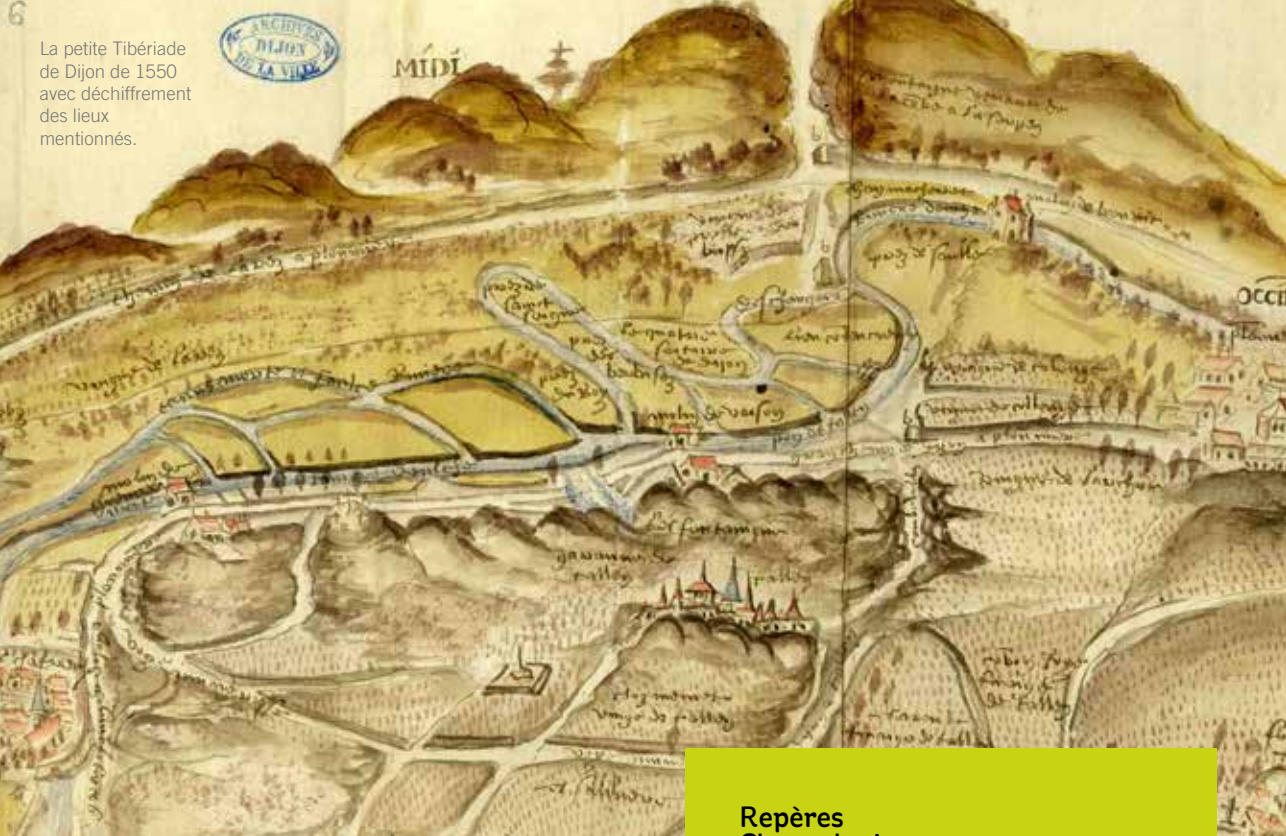
Il y a 160 millions d'années la mer tropicale recouvre la Bourgogne. Les sédiments de ces fonds marins sont à l'origine de la nature calcaire et argileuse des sols actuels. La Côte viticole trouve quant à elle son origine dans une faille géologique apparue il y a plus de 30 millions d'années. Cette cassure, suivie d'une série de failles secondaires, a fait remonter vers la surface ces couches de terrains calcaires et argileux anciennes. L'effondrement de cette faille a aussi créé le relief si particulier de la Côte, orienté vers l'Est, et qui abrite de nombreux micro-climats.



À chaque Climat, un vin à la personnalité unique

Les vins de Climats doivent notamment leur spécificité à la nature des sols et sous-sols argilo-calcaires de leur Climat d'origine ainsi qu'à la grande diversité de relief de la Côte. Le génie du vigneron a été de révéler cette diversité grâce à des savoir-faire ancestraux et par l'édit de plusieurs règles privilégiant la recherche de la qualité à celle de la quantité. Citons parmi eux **l'usage du monocépage** -Pinot Noir pour les vins rouges et Chardonnay pour les vins blancs-, et **la vinification par cuvée et par millésime**. Chaque Climat est vendangé et vinifié séparément, on retrouve ensuite son nom sur la bouteille du vin produit.

La petite Tibériade de Dijon de 1550 avec déchiffrement des lieux mentionnés.



▲ HISTOIRE : 2000 ans de culture de la vigne

L'émergence du site des Climats s'inscrit dans l'histoire des institutions religieuses, politiques et économiques qui, depuis le VI^e siècle, ont formulé des édits de protection du vignoble et ont contribué à la renommée des vins. Ainsi, au fil des siècles, et à force de persévérance, les hommes -moines, ducs, parlementaires, bourgeois, négociants et vignerons- ont construit le territoire exemplaire des Climats.



Château du Clos de Vougeot

Repères Chronologiques

▲ ANTIQUITÉ

Premières traces de vignes en Côte d'Or

Fin du I^{er} siècle

1^{ères} traces de vignes gallo-romaines, en plaine

312

Première description du vignoble dans le Panégyrique d'Eumène à Constantin.

▲ HAUT MOYEN-ÂGE

La conquête des coteaux, l'émergence des clos

VI^e siècle

Implantation des vignes sur les pentes, selon la loi des Burgondes (dite loi Gombette).

X^e-XI^e siècle

Les ordres bénédictins et cisterciens définissent les bases du modèle de viticulture bourguignon. Le parcellaire viticole et les clos se mettent en place.

▲ MOYEN-ÂGE

Les Ducs de Bourgogne prônent la qualité et la différence

XIV^e - XV^e siècle

Dijon et Beaune sont les places fortes du marché du vin de Bourgogne, qui s'exporte dans toute l'Europe.

1395

Philippe Le Hardi interdit la culture du Gamay au profit du Pinot Noir, moins productif mais de meilleure qualité.

Dieu au tonneau de Mâlain
(Musée archéologique de Dijon)



Enluminure, manuscrit
de l'abbaye de Cîteaux

▲ XVI^e siècle

Apparition des Climats et premières représentations

1550

Premières représentations sur plan des Climats : les Tibériades de Dijon.

1584

Première mention écrite en Côte-d'Or du mot « Climat » - à propos du « Champt Berthin » -, pour évoquer une parcelle viticole.

▲ XVII^e siècle

Premières cuvées séparées par lieu

1660-1680

Les parlementaires et la bourgeoisie acquièrent les anciens clos monastiques. Des cuvées séparées et hiérarchisées, font leur apparition.

▲ XVIII^e - XIX^e siècle

Maisons de négoce et rayonnement viticole

Commerçants et artisans créent des maisons de négoce. Ils achètent, élèvent et stockent le vin puis le commercialisent dans de vastes réseaux. Ce rayonnement international diffuse et impose le modèle bourguignon.

Une culture savante des Climats

1855

Premier inventaire et classement des crus de la Côte d'Or, doté d'un plan topographique, publié par Jules Laval.

1875

La crise du phylloxera impose de transformer les méthodes de viticulture. Les progrès techniques et œnologiques sont significatifs à la fin du XIX^e siècle.

▲ XX^e - XXI^e siècle

La reconnaissance d'un modèle

1935

Création des Appellations d'Origine Contrôlée (A.O.C) qui officialisent l'identité des Climats et de leurs crus.

2015

Inscription des Climats du vignoble de Bourgogne sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.



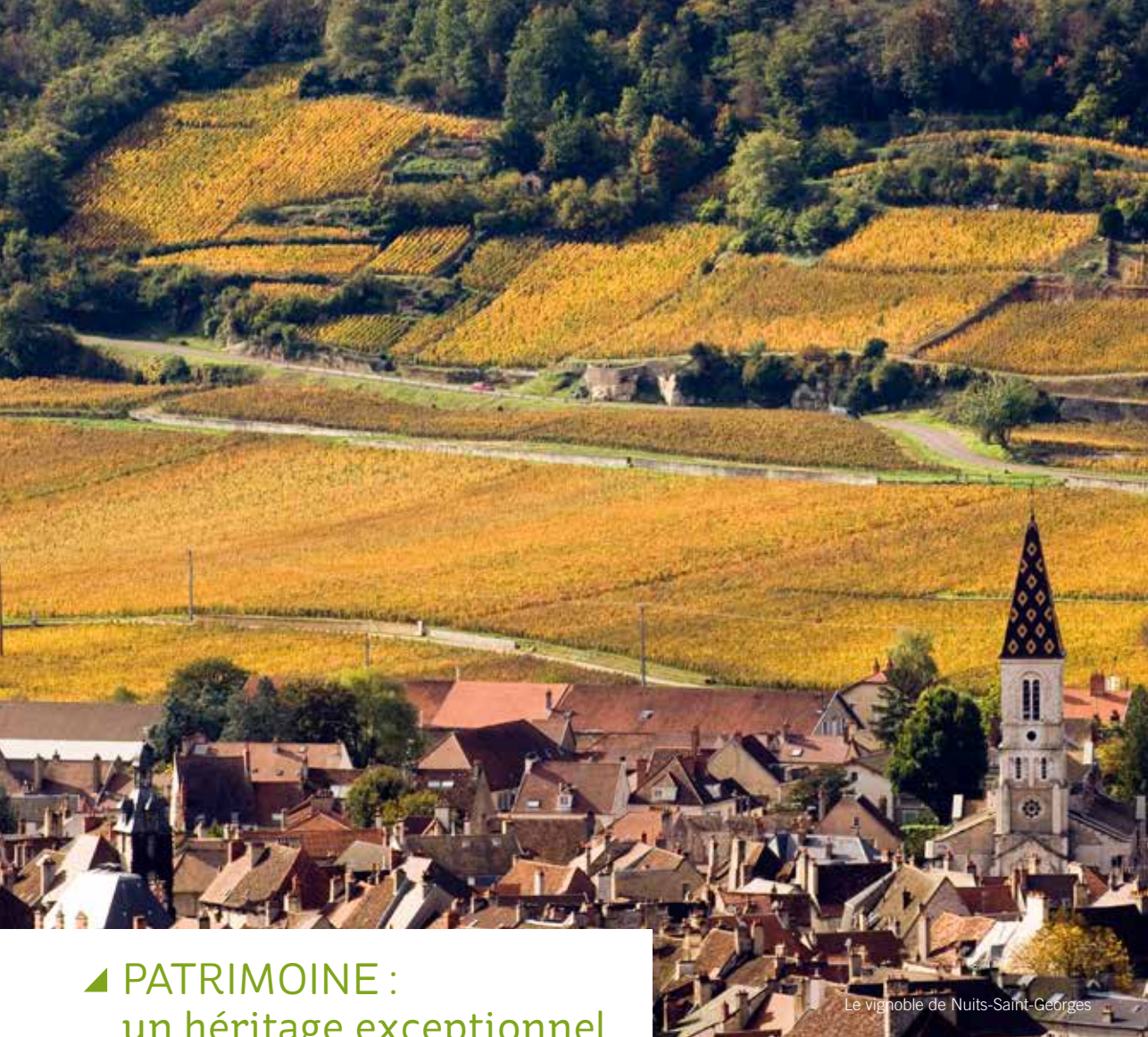
Pressoir des moines
de Cîteaux, XV^e siècle



Philippe le Hardi (1342-1404)
duc Valois de Bourgogne



Eumène Mosaïque
des Auteurs



Le vignoble de Nuits-Saint-Georges

▲ PATRIMOINE : un héritage exceptionnel

Les Climats du vignoble de Bourgogne se singularisent par leur patrimoine bâti viticole clairement visible dans le paysage, en pierre calcaire issue de l'épierrement ou extraite dans les carrières locales.

Matière première du sous-sol bourguignon, participant au caractère des vins, la pierre calcaire délimite aussi clos et parcelles. Elle est présente dans les bâtiments où se font et se vendent les vins ainsi que dans tous les édifices significatifs du pouvoir et des institutions gouvernant le territoire.

Dans le vignoble, comme dans les villages et les cités, ce patrimoine témoigne de l'histoire des hommes et de leurs savoir-faire.

Un héritage
viticole, spirituel
et culturel.



Cabotte



Cellier de Clairvaux,
Dijon



Plus de 200 km de murets délimitent à ce jour les Climats.



Ancien hôtel des Ducs
de Bourgogne, Beaune

Les murets, meurgers, cabottes et portes de clos

Destinés souvent à fixer les parcelles et à lutter contre l'érosion des sols, ces plus de 200 kilomètres de constructions en pierres définissent les contours des Climats depuis des siècles. Ils rythment encore aujourd'hui le paysage et organisent cette fabuleuse mosaïque de vignes. Les cabottes, petites cabanes en pierres sèches (issues de l'épierrement), servaient quant à elles de réserve d'outils ou d'abri au vigneron en cas d'intempéries.

Celliers, caves et pressoirs

Présents dans tous les villages et villes de la Côte, ils ont peu évolué au cours des siècles. Plusieurs sont l'œuvre des moines cisterciens et bénédictins. Parmi eux, certains sont devenus emblématiques de l'activité viti-vinicole bourguignonne : le cellier de

Clairvaux à Dijon, l'ensemble architectural du Clos de Vougeot, les pressoirs des Ducs de Bourgogne à Chenôve ou la cuverie du Chapitre à Beaune. La ville de Beaune abrite quant à elle un immense réseau de caves souterraines depuis le XVIII^e siècle.

Les monuments incarnant le pouvoir politique, culturel et économique

Les moines cisterciens, les Ducs de Bourgogne puis les parlementaires ont marqué de leur sceau l'architecture et l'art bourguignons. À Beaune, centre du commerce du vin, comme à Dijon, siège du pouvoir politique et culturel, les autorités ont joué un rôle décisif dans la construction des Climats, dès le Moyen-Âge. Les édifices encore présents aujourd'hui en témoignent : le Palais des États et des Ducs de Bourgogne, les tombeaux des Ducs ou l'Hôtel Pouffier à Dijon ; l'ancien Palais des Ducs de Bourgogne et les Hospices civils à Beaune ; ou le château du Clos de Vougeot.



▲ PAYSAGE : une culture inscrite dans le sol

Les paysages bourguignons des côtes de Beaune et de Nuits ont d'abord été sculptés par la force des éléments, puis modelés par l'homme, par la culture de la vigne. Aujourd'hui, la vigne relie les nombreux villages viticoles, serpentant entre combes et vallons, collines et bois, falaises et affleurements calcaires. **Chaque Climat y est clairement lisible dans le paysage, dessiné par les clos, haies, chemins, murets...**

Un paysage pittoresque

Les paysages des Climats sont exceptionnels par leur ampleur, leur variété et par leur richesse patrimoniale et végétale. Le bâti est partout magnifique et la végétation donne au paysage sa texture et sa biodiversité, entre bois, pelouses calcaires, arbres isolés, bosquets, jardins, vergers et jachères.



« La Route des grands crus »

Créée en 1937, la « Route des grands crus de Bourgogne » est l'une des plus anciennes Routes des vins de France. Elle incarne cette époque de redécouverte du terroir et du patrimoine pittoresque. Serpentant sur 60 km, elle incite, à travers un perpétuel aller-retour, à parcourir les richesses patrimoniales et viticoles des villages du site inscrit.

Porte
de clos



▲ TRADITIONS & SAVOIR-FAIRE : une culture sociale et scientifique

Les Climats marquent aussi la vie des Bourguignons. Les traditions festives ou culturelles, héritées des siècles passés, rythment naturellement chaque saison, célébrant la solidarité et la convivialité. Tout au long de l'année les vignerons organisent des fêtes viticoles parmi lesquelles nous retrouvons :

1 LE DÉFILÉ DE LA SAINT-VINCENT TOURNANTE

Depuis 1938, chaque année, fin janvier, les vignerons et sociétés de secours mutuel de Bourgogne se réunissent dans un village différent pour célébrer leur saint patron. Des dégustations et festivités sont ouvertes au public.

2 LA VENTE AUX ENCHÈRES DES VINS DES HOSPICES

C'est la plus ancienne et célèbre vente vinicole de charité au monde, depuis 1859. Elle se déroule le 3^{ème} dimanche de novembre à Beaune. Celle de Nuits-Saint-Georges se tient quant à elle en mars.

3 LA CONFRÉRIÉ DES CHEVALIERS DU TASTEVIN

Fondée en 1934 pour valoriser les produits et traditions de la Bourgogne, dont ses grands vins, elle organise les célèbres « chapîtres » au Château du Clos de Vougeot et est l'initiatrice de la Saint-Vincent Tournante.

4 LA PAULÉE DE MEURSAULT

La Paulée est un banquet traditionnel de fin de vendanges offert par le propriétaire à ses ouvriers viticoles. Une Paulée « renouvelée » est instaurée à Meursault en 1923 : chaque invité y partage ses plus belles bouteilles, autour de mets savoureux.

Une culture scientifique et technique depuis le XIX^e siècle

Après la crise du phylloxéra*, la culture de la vigne est abordée scientifiquement. Les premiers instituts, les stations œnologiques et le lycée viticole de Beaune sont fondés. Depuis, les sciences sont restées les alliées du vignoble, aujourd'hui incarnées par les centres de recherche, d'étude et d'enseignements dédiés au vin, aux cépages et greffons, et à l'œnologie.



* Insecte venu des Etats-Unis qui ravagea le vignoble français à la fin du XIX^e siècle. Il conduisit à l'arrachage de nombreux pieds de vignes et à une replantation avec un greffon américain résistant à la maladie.



▲ UNE GESTION DURABLE DU SITE

L'Association, gestionnaire de l'inscription

Créée en 2007, l'Association des Climats du vignoble de Bourgogne fédère l'ensemble des acteurs du territoire. D'abord chargée d'élaborer le dossier de candidature, elle est désormais dépositaire et garante de la Valeur Universelle Exceptionnelle du site inscrit au Patrimoine mondial et de sa bonne gestion. Aux côtés du Conseil scientifique, l'Association est intégrée depuis 2013 à la « Mission Climats ».

La « Mission Climat », un organe de décision à la mesure du territoire

La « Mission Climats » permet la coordination des collectivités territoriales et des organismes professionnels, avec pour objectif de mettre en œuvre le « Plan de gestion ».

Elle est constituée de la Conférence territoriale (organe décisionnaire), de l'Association des Climats, et d'une Commission Technique Permanente (chargée de mettre en œuvre les actions). Chaque action est décidée collectivement et dispose d'un budget pour sa mise en œuvre. La Conférence territoriale est co-présidée par deux élus, les maires de Beaune et de Dijon, ainsi que

par un représentant de la filière viticole, afin d'être en résonance avec les problématiques spécifiques du site, planté à 85% en vignes.



Conférence territoriale



LE PLAN DE GESTION

Le Plan de gestion est la « feuille de route » des actions à mettre en place pour préserver le site et accompagner son développement économique et culturel d'une manière durable. Il est validé par la Conférence territoriale. Ses enjeux peuvent se résumer en 3 axes :

1. Protéger la V.U.E. des Climats

- Mettre en place les outils règlementaires pour la protection du site, de ses paysages et de son patrimoine ;
- Mettre en place des outils de sensibilisation et de restauration pour le patrimoine existant ;
- Mettre en œuvre le Plan de paysage du bassin carrier, afin de redonner une qualité paysagère aux carrières d'extraction situées dans la zone écrin du site inscrit.

2. Favoriser la connaissance autour des Climats

- Favoriser la vulgarisation et la réappropriation des contenus scientifiques ;
- Développer la formation ;
- Créer un programme culturel ;
- Poursuivre la recherche scientifique.

3. Promouvoir l'inscription

- Partager l'emblème commun « Climats du vignoble de Bourgogne – Patrimoine mondial » sur tout le territoire ;
- Contribuer à un développement touristique durable sur la thématique « Climats » ;
- S'intégrer aux réseaux et coopérations nationales et internationales s'appuyant sur les valeurs du Patrimoine mondial.



La Marche des Climats, le 8 avril 2011, est l'événement symbolique qui a lancé la mobilisation populaire pour l'obtention de l'inscription.



UN DOSSIER QUI MOBILISE

Un engouement populaire

La phase de candidature au Patrimoine mondial a mobilisé massivement. Plus de 60 000 personnes étaient réunies dans un comité de soutien présidé par l'écrivain Bernard Pivot.

L'Association des Climats a à cœur de préserver cet enthousiasme populaire, en conservant un lien fort avec le grand public lors de ses actions. De cette mobilisation est également né un réseau de bénévoles qui accompagnent activement l'Association dans ses missions.

Une communauté scientifique active

De 2008 à 2012, 36 scientifiques ont réuni les éléments historiques qui ont constitué le dossier de candidature. Ce travail est aujourd'hui poursuivi par le Conseil scientifique, qui regroupe 23 membres représentant différentes disciplines. En parallèle, l'Association s'appuie aussi sur ses partenariats avec l'Université de Bourgogne, la Chaire UNESCO «Culture et Traditions du vin» de l'Université de Bourgogne et le Pôle Bourgogne Vigne et Vin.



Conférence de
restitution, juin
2011





L'Association des Climats est reconnue « **d'intérêt général** ». Les mécènes bénéficient ainsi d'une **déduction fiscale de 60%** du montant du don versé.

Un financement public vital

Assumant des missions reconnues d'intérêt général, l'Association des Climats du vignoble de Bourgogne est financée par le Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté, les Conseils départementaux de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire, les villes de Beaune et de Dijon, le Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne et les 4 intercommunalités du site inscrit : Dijon Métropole, Communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud, Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, Grand Chalon. Elle dispose également, selon les projets, de fonds spécifiques, notamment européens.

Un cercle des mécènes indispensable

Depuis 2012, l'Association fait appel au mécénat afin de financer son fonctionnement et ses investissements dans des projets d'envergure.

Le mécénat a permis par exemple la création d'événements fondateurs comme la Marche des Climats ou Climats on the roc. Il finance également le Mois des Climats et des projets essentiels comme le programme de restauration du patrimoine viticole, la campagne de recueil de « Paroles vigneronnes » et la Maison des Climats.

Un réseau d'ambassadeurs actifs

Les ambassadeurs sont les porte-parole des Climats. Vignerons, hôteliers, restaurateurs, commerçants ou même particuliers, tous œuvrent pour une meilleure connaissance des Climats et pour une visibilité croissante de l'inscription au Patrimoine mondial.

Ce réseau s'intensifie au fil des ans. Chaque ambassadeur bénéficie à ce titre d'outils de communication et d'une formation spécifiques.



UN SITE À FAIRE DÉCOUVRIR

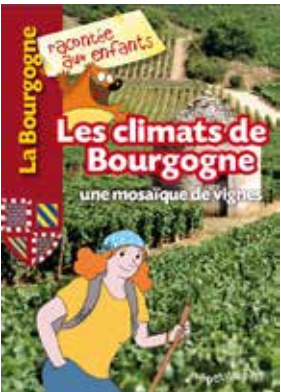
Des outils pour les enfants et les scolaires

Depuis 2011, un large travail de médiation a été entrepris auprès des enseignants et des animateurs pour enfants. Plus de 5 000 jeunes ont ainsi été sensibilisés dans plus de 1 300 établissements partenaires, et 80 personnels-animateurs formés. Ce travail se poursuit aujourd'hui à travers le programme numérique «les Explorateurs de Bourgogne», élaboré en partenariat avec le Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne. Destiné aux enseignants, aux animateurs et aux vignerons souhaitant accueillir des classes, il est adapté aux programmes scolaires, de la maternelle au collège. Il propose également des jeux en ligne, par âge.

Retrouvez tous les documents sur notre médiathèque sur : www.climats-bourgogne.com et sur : www.lesexplorateursdebourgogne.fr

Une programmation culturelle pour le grand public

Tout au long de l'année, l'Association des Climats et ses partenaires proposent et organisent des conférences, des manifestations culturelles et des événements à destination du grand public, afin de renouveler sans cesse l'intérêt et la connaissance autour des Climats.



Livret enfant, en vente en librairie.

Le Mois des Climats

Chaque année, de début juin à début juillet, le Mois des Climats propose plus de 50 manifestations sur l'ensemble du territoire. Expositions, visites guidées, randonnées, dégustations, conférences... et en point d'orgue, le 4 juillet, l'anniversaire de l'inscription fêté lors d'une grande paulée champêtre.

Des outils pour les touristes

- **Un fléchage autoroutier, routier et une signalétique patrimoniale** sont en place sur l'ensemble du territoire, afin d'orienter et d'informer les visiteurs.
- **L'application « Balades en Bourgogne »** référence plusieurs balades dans les Climats, avec des commentaires audio-guidés et une visualisation en réalité augmentée des Climats dans le paysage pour certaines.
- **Un réseau des Greeters.** Ces habitants-bénévoles proposent des rencontres conviviales et gratuites autour de passions communes.
- **Un dépliant touristique**, disponible en français et en anglais, présente les lieux et activités incontournables des Climats.

Des lieux de rencontre et de connaissance

Aujourd'hui, la Maison des Climats est l'exposition de référence. À terme, plusieurs lieux permettront de comprendre le site inscrit au Patrimoine mondial, notamment la future Cité internationale de la Gastronomie et du Vin à Dijon et la Cité des Vins et des Climats de Bourgogne à Beaune.



Esquisse de la Cité des Vins et des Climats de Bourgogne à Beaune



Maison des Climats



La Maison des Climats

C'est le lieu de référence pour comprendre les Climats du vignoble de Bourgogne et leur inscription au Patrimoine mondial. On y retrouve **une maquette** des Côtes de Beaune et de Nuits de plus de 9 mètres de long et des îlots ludiques sur la toponymie et la géologie. Une fresque raconte l'histoire des Climats.

Une application en réalité augmentée sur tablette permet, en lien avec la maquette, de visualiser les plus de 1200 noms de Climats, leurs appellations mais également les monuments érigés à chaque époque. Des interviews de viticulteurs, des images et vidéos sont également accessibles sur la **médiathèque numérique et également disponibles sur www.climats-bourgogne.com**

*Maison des Climats : Porte Marie de Bourgogne
6 boulevard Perpreuil - rue Poterne / 21200 Beaune
Accès : par l'office de tourisme / Entrée libre et gratuite
Contenus en français et en anglais
Ouvert tous les jours
(horaires modifiables selon la saison - Rens. 03 80 262 130)*



Site de Lavaux, vignoble en terrasses, membre du réseau VITOUR.

DES VALEURS À PARTAGER

Le réseau des sites français Patrimoine mondial

La France compte 45 sites inscrits en 2019, tous regroupés dans l'Association des biens français du Patrimoine mondial. Les Climats en font partie et participent à une réflexion commune et à des échanges de bonnes pratiques.

En Bourgogne-Franche-Comté, un réseau s'organise entre les 8 Biens inscrits que compte la région, avec pour objectif de créer des synergies et des actions communes, notamment autour du tourisme et de la formation.

Le réseau des vignobles européens inscrits au Patrimoine mondial : VITOUR

VITOUR réunit les 15 vignobles européens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Ces sites remarquables partagent tous le même engagement : restituer, protéger et faire partager leur identité culturelle et paysagère d'exception. L'enjeu du réseau est de contribuer à une dynamique collective, en partageant ensemble des clés de réussite et en concevant des outils communs de valorisation touristique, de recherche scientifique et de développement durable.

Bourgogne Franche-Comté : le réseau de 8 Biens inscrits au Patrimoine mondial



- 1 Les Climats du vignoble de Bourgogne
- 2 La basilique et la colline de Vézelay
- 3 L'abbaye cistercienne de Fontenay
- 4 De la Grande Saline de Salins-les-Bains à la Saline Royale d'Arc-et-Senans
- Au titre des Chemins de Saint Jacques de Compostelle :
 - 5a L'église prieurale Sainte-Croix de Notre Dame (la Charité-sur-Loire)
 - 5b L'église Saint-Jacques d'Asquins
- 2 La basilique Sainte-Madeleine de Vézelay
- 6 Au titre des Fortifications de Vauban : la Citadelle, le fort Griffon et l'enceinte urbaine de Besançon
- 7 Au titre des Sites Palafittiques préhistoriques autour des Alpes : le Grand Lac de Clairvaux (à Clairvaux-les-Lacs) et la rive occidentale du Lac de Chalain (à Doucier, Fontenu et Marigny)
- 8 Au titre de l'Œuvre architecturale de Le Corbusier : la chapelle Notre-Dame-du-Haut à Ronchamp



Retrouvez les présentations
des deux colloques sur
www.climats-bourgogne.com



Partage d'expériences par le biais de colloques

Vin, thé, café, riz, poivre... d'un bout à l'autre de la planète, si les produits changent, la même notion de terroir et la volonté d'en préserver la diversité s'expriment et rassemblent les peuples. Les échanges initiés lors de la phase de candidature avec la Chine, l'Afrique du Sud et la Nouvelle-Zélande se poursuivent.

L'Association des Climats a organisé un premier colloque international en 2015 « La valeur patrimoniale des économies de terroir comme modèle de développement humain ». Puis a renouvelé cette action en 2019



avec l'organisation d'un second colloque national « Montrer et interpréter la vigne et le vin ». L'ambition de ces rencontres est de croiser les expériences de terrain avec les approches scientifiques, autour de différentes problématiques.

VITOUR : 15 vignobles européens au Patrimoine mondial



- ❶ Le Paysage viticole de l'île du Pico (Portugal)
- ❷ La région viticole du Haut-Douro (Portugal)
- ❸ Le Val de Loire (France)
- ❹ La juridiction de Saint-Emilion (France)
- ❺ La vallée du Rhin (Allemagne)
- ❻ Lavaux, vignoble en terrasses (Suisse)
- ❼ Le Parc national des Cinque Terre (Italie)
- ❽ Le paysage culturel de Wachau (Autriche)
- ❾ Le paysage culturel historique de la région viticole de Tokaj (Hongrie)
- ❿ Paysage culturel de Fertő / Neusiedlersee (Autriche, Hongrie)
- ⓫ Montalcino (Val d'Orçia, Italie)
- ⓬ Paysage viticole du Piémont Langhe-Roero et Monferrato (Italie)
- ⓭ Climats du vignoble de Bourgogne (France)
- ⓮ Coteaux, maisons et caves de Champagne (France)
- ⓯ Les Collines du Prosecco, de Conegliano et Valdobbiadene (Italie)

ÉTYMOLOGIE : D'OU VIENT LE MOT « CLIMATS » ?

Le Climat (terrain) et le climat (conditions météorologiques) ont la même origine : le Klima grec qui désigne l'inclinaison et la position d'un lieu sur la terre. C'est aussi une unité romaine utilisée pour mesurer la surface de terrains à cultiver.

« CLIMATS » À NE PAS CONFONDRE AVEC :

LIEU-DIT

Apparu dès le haut Moyen-Âge, ce terme indique, depuis la création du cadastre, une zone géographique portant un nom et rappelant une particularité topographique ou historique. L'usage et le terroir n'entrent donc pas dans la définition du terme « lieu-dit ».

En viticulture bourguignonne, seul le terme Climat exprime complètement le lien entre un lieu nommé et un terroir particulier, qui donne un vin unique, reconnu par l'usage.

CLOS

Au Moyen-Âge, le « clos » viticole délimite une vigne sur laquelle s'appliquent des droits ou impôts particuliers. Pour rendre visible ce droit, des murs sont érigés autour de la terre concernée. Les premiers vins de clos apparaissent au XVIII^e siècle. On en dénombre alors 8 sur la Côte. Dès le XIX^e siècle, de nouveaux clos apparaissent, pour dénommer des vins réputés, remotivant ainsi ce terme chargé d'histoire. Aujourd'hui, le code rural définit le clos comme une parcelle de vigne close par un muret, un fossé, une haie, etc. ou dont la parcelle ou l'appellation comporte ce terme.

TERROIR

Un terroir est à l'origine l'ensemble des terres cultivées autour d'un village. Le terroir viticole désigne une zone géographique spécifique plantée de vignes, qui produit un vin singulier, fruit d'un sol et d'un milieu naturel particulier, d'un cépage, de savoirs et de pratiques viticoles bien déterminés.

PARCELLE

Une parcelle désigne la plus petite unité fiscale de propriété représentée sur le cadastre. Elle peut être bâtie ou non et se définit par son type de culture et d'usage.

APPELLATION

Une appellation fait référence à un produit, dont la qualité ou les caractères sont liés à un lieu géographique précis et à des savoir-faire. Les Appellations d'Origine Contrôlée (A.O.C.) sont régies par l'INAO (Institut National des Appellations d'Origine). Chaque A.O.C. viticole fait l'objet d'un cahier des charges que les syndicats viticoles (Organismes de Défense et de Gestion) ont pour mission d'appliquer. En Bourgogne, les A.O.C. viticoles sont réparties en 3 niveaux d'appellations : Régionale, Village (dont Village Premier Cru) et Grand Cru.

CRU

Le mot tire son origine du verbe croître -« qui a crû »-, liant ainsi le vin à son lieu d'origine. Aujourd'hui, les crus renvoient à des vins de qualité : « Premier Cru » et « Grand Cru » selon les A.O.C.





CLIMATS DU VIGNOBLE DE BOURGOGNE

PATRIMOINE MONDIAL

SUIVEZ-NOUS

#ClimatsUNESCO



Association des Climats du vignoble de Bourgogne - Patrimoine mondial de l'UNESCO

12 Bld Bretonnière - 21200 BEAUNE - Tél + 33 (0)3 80 20 10 40 - info@climats-bourgogne.com

www.climats-bourgogne.com

